



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS  
DE FRANCE**



**EEDF BESANÇON — LA RUCHE**

**Projet pédagogique**

Année scolaire 2023-2024



# EEDF BESANÇON LA RUCHE

## Sommaire :

- **Introduction**
- **Descriptif de l'accueil de scoutisme**
  - Caractéristiques du public accueilli
  - Lieux d'activités
  - Matériel
  - Transports
- **L'organisateur**
  - Adhésion et tarification
  - Intentions éducatives
  - Objectifs pédagogiques de l'année
- **Fonctionnement**
  - Planning type journée d'activité
  - Planning type week-end d'activité
  - Vie quotidienne
- **L'équipe encadrante**
  - Généralité
  - Organigramme
  - Rappel des rôles
  - Fonctionnement de l'équipe
- **Relation Jeunes/Adultes/Parents**
  - Posture du "responsable éclés"
  - Communication interne
  - Communication externe
- **Sécurité et législation**
  - Sécurité des lieux d'activités
  - Activités et vie quotidienne
  - Tabac, alcool, drogues
- **Annexes**
  - Calendrier d'activités

## Introduction :

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'Accueil de scoutisme.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Ce document fut rédigé par l'équipe de direction **en collaboration avec l'équipe pédagogique.**

# 1. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE SCOUTISME

La SLA (Structure Locale d'Activités) EEDF Besançon "La Ruche" est un accueil de scoutisme proposant un week-end ou mini-camp par mois durant l'année scolaire pour les publics suivants :

## 1.1. Caractéristiques du public accueilli :

- **Les Louveteaux (de 8 à 10 ans)** Correspondants en moyenne à une scolarité en école Primaire, c'est l'âge de l'expression : l'imaginaire est au service du jeu et des activités. Les enfants sont organisés en cercles. Le responsable reste auprès des enfants pour aider les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie en camp. Les enfants ont besoin de repères spatio-temporels pour se développer : une routine matinale, des horaires fixes, des lieux balisés pour les activités.
- **Les Éclés (de 11 à 14 ans)** Les Éclé-e-s vivent, au sein d'un équipage, de 6 à 8 jeunes, pour prendre progressivement de plus grandes responsabilités et développer leur autonomie. Ils se répartissent les fonctions utiles pour construire et vivre des projets (coordinateur, trésorier, secouriste, secrétaire, intendant, matériel...) et organiser la vie collective : savoir s'installer et vivre en plein air, construire des itinérances et les vivre en autonomie durant l'Exploration. L'ensemble des équipages constitue l'Unité qui permet de mettre en commun certains projets, de s'organiser pour développer des compétences, ou envisager le camp. Guidé.e.s par les responsables qui continuent de leurs faire découvrir de nouvelles expériences et activités, et des grands jeux aux imaginaires ambitieux, les Éclé.e.s explorent leur potentiel pour s'ouvrir au monde.

## 1.2. Les lieux d'activité :

Les activités décrites dans le document annexe "calendrier des activités" auront lieu sur différents sites du Grand Besançon de manière nomade.

Ces différents sites sont composés à la date de rédaction du présent projet pédagogique, de :

- Les salles de réunion à la maison de quartier des Bains-Douches - Battant, sur réservation auprès des équipes de la maison de quartier ;
- Une liste de terrains à investir sur le Grand Besançon, tel que Montfaucon, la forêt de Chailluz, Amagney, et d'autres lieux au fil de l'année et des accords des Maires ;
- Les terrains et gîtes EEDF de la région Bourgogne - Franche-Comté, tels que Etueffont, Le Planet, le Larmont, Bèze, Arcenant ;

Les activités en plein air seront toujours privilégiées. Les modalités d'activités qui y auront cours seront liées aux caractéristiques des terrains alors à notre disponibilité.

Le couchage lors des week-ends aura lieu sous tentes sur le terrain prévu à cet effet, avec pour chaque terrain un bâtiment "refuge" (salle des fêtes, écoles, etc.) pour mettre le groupe à l'abri en cas d'intempéries.

L'utilisation et la demande de ces lieux "refuges" doivent faire l'objet d'une autorisation auprès du Maire de la commune.

En fonction de la localisation du terrain occupé, l'autorisation de faire des feux sera à chaque fois évaluée. Et les activités proposées adaptées en fonction.

Concernant la gestion du soleil et de la chaleur, nous adapterons nos activités en fonction de la météo. Ainsi, en fonction du terrain préalablement choisi, nous envisageons un repli des activités dans un endroit plus ombragé.

Concernant la gestion du froid et des fortes précipitations, nous adapterons nos activités en fonction de la météo. Ainsi, en fonction du terrain préalablement choisi, nous envisageons un repli des activités dans un endroit protégé de la pluie et permettant de s'y réchauffer.

### **1.3. Le matériel :**

Le matériel éducatif est composé du matériel pédagogique, de matériel de camping (uniquement pour les week-ends), du matériel de cuisine et du matériel de construction. Tout ce matériel est fourni par notre structure. Les enfants doivent apporter seulement leurs affaires personnelles (gourde, popote, duvet, trousse de toilette et rechanges).

Le matériel est utilisé sous la vigilance des responsables et est inventorié tous les ans par l'équipe pédagogique.

Une attention particulière est portée à l'entretien et au respect par les jeunes et responsables du matériel collectif. Il peut être décidé par le directeur de faire payer aux parents le matériel endommagé par leur enfant lors d'une activité.

Le matériel est commun à toutes les unités.

### **1.4. Le transport :**

Les jeunes sont invités à rejoindre les points de rendez-vous préalablement fixés et communiqués par mail aux familles en transports en communs. Profitant des différentes gares (Viotte et Mouillère) et des lignes de tramway et bus du Grand Besançon.

Les déplacements en groupe se feront également en transport en commun, dans la mesure du possible, afin de rester cohérent avec nos valeurs éco-citoyennes. Un chef de convoi sera nommé pour chaque départ en groupe. Cette personne sera responsable du groupe lors du trajet et aura la liste des participants du convoi sur lui.

En dernière option, nous privilégions un contact fort avec/entre les familles afin d'effectuer du covoiturage.

## 2. L'ORGANISATEUR

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France est une association fondée en 1911 et basée sur le volontariat, l'association des EEDF compte aujourd'hui plus de 30 000 adhérents répartis dans plus de 200 implantations locales présentes partout en France.

Siège national :

12 place Georges Pompidou  
93167 Noisy-le-Grand Cedex  
01.48.15.17.66  
[accueil.national@eedf.asso.fr](mailto:accueil.national@eedf.asso.fr)

Par délégation, l'organisateur est la Responsable de la Structure Locale d'Activité (RSLA) de EEDF Besançon La Ruche à savoir : Françoise Jacobée.

La mission de cette association est de contribuer à construire un monde meilleur en formant des citoyens engagés conscients des problèmes de leur société et attachés à les résoudre.

Scouts et laïques : ouverts à toutes et tous, sans tolérance pour tout type de discours oppressif, sans distinction d'origine ni de croyance, ne dépendant d'aucun parti ni d'aucune église. Aux Éclaireuses Éclaireurs de France, chacun est assuré de trouver respect et compréhension. Nous sommes une association éducative reconnue par le ministère de l'éducation nationale comme complémentaire de l'École Publique.

Les valeurs que défend l'association sont les suivantes :

**Laïcité, Coéducation, Démocratie, Solidarité, Écocitoyenneté.** Le tout enseigné avec la méthode scout : La méthode scout, basée sur la vie en petit groupe, l'éducation par l'action, la vie dans la nature, le cadre symbolique, la progression personnelle, le soutien des adultes et l'engagement sur nos valeurs et dans la communauté.

### 2.1. Adhésion et Tarification :

L'association demande une adhésion annuelle par jeune. Le montant de l'adhésion est directement reversé au siège national de l'association et n'influe aucunement sur le budget de la structure de Besançon.

C'est pour cette raison que nous pratiquons une tarification de nos activités en plus de l'adhésion. Ces tarifications peuvent varier en fonction des activités proposées (Convoi du bus, location d'un bâtiment pour un week-end, etc.)

Prix d'un week-end "découverte" : 22€ par enfant

Prix de la totalité de la participation à l'année : Entre 260€ et 340€ en fonction du quotient familial.

### 2.2. Les intentions éducatives :

Ces intentions éducatives sont rédigées par l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de France et sont le Projet Éducatif de toutes les structures de notre association en France.

**Un projet d'éducation basé sur une auto éducation collective**

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement. En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'éducation par l'action. Cette auto éducation se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge. La vie en petites équipes ou au sein du groupe contribue à cette édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun. L'accueil de public spécifique, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

### **Une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective**

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses choix et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen. La mise en œuvre d'une vie démocratique participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement. Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation. Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

### **Une autogestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité**

La vie quotidienne, en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort. Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de week-end et de mini séjours en camping dès que les conditions le permettent. La vie en petites équipes est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de menus élaborés et préparés par les enfants (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur). L'autonomie et l'autogestion des jeunes sont balisées par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

### **L'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience**

La pédagogie du projet est au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés. Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. Des projets en autonomie peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'« explo » concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe. Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permettent de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

### **Un partenariat éducatif entre les équipes et les familles**

L'équipe d'animation est associée à la construction du projet pédagogique et l'équipe technique doit en être partie prenante. L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à l'évaluation et la formation des responsables et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil... Les parents sont des partenaires éducatifs informés, associés au maximum au projet. Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.

### 3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS LOUVETEAUX

Objectifs généraux	Objectifs de l'année	Moyens	Evaluation
Favoriser la rencontre et l'interculturalité	<p>Construire une identité d'unité louveteaux</p> <p>Nouer des liens avec deux autres groupes louveteaux</p>	<p>Etablissement d'un nom, d'un cri de guerre/slogan</p> <p>Rencontre avec le groupe de Mulhouse 1 ou 2 WE</p> <p>Correspondance écrite avec un groupe de louveteaux ailleurs en France</p>	<p>Les jeunes connaissent leurs rituels et coutumes d'identification de l'unité/cercle</p> <p>Les jeunes ont partagé leurs pratiques avec deux autres unités louveteaux</p> <p>Les jeunes sont curieux de l'autre</p>
Sensibiliser l'enfant au monde qui l'entoure	<p>Sensibiliser aux enjeux de la consommation d'eau</p> <p>Connaître les réflexes d'une utilisation raisonnée de l'eau</p> <p>Découvrir les espèces naturelles de l'environnement proche</p>	<p>Temps spi "les bons réflexes pour consommer l'eau raisonnablement chez soi ou aux éclés"</p> <p>Activités et jeux autour du thème de l'eau</p> <p>Jeux de découverte de l'environnement proche</p> <p>Construire un imaginaire autour des espèces naturelles proches</p> <p>Contes nature construits avec les jeunes</p>	<p>Les jeunes connaissent les enjeux et conséquences de la consommation de l'eau</p> <p>Les jeunes ont acquis les réflexes de consommation raisonnée de l'eau</p> <p>L'imaginaire est cohérent avec un début et une fin</p> <p>L'imaginaire a pris appui sur les différents lieux visités</p>
Apprendre à s'adapter à son environnement	<p>Connaître et appliquer les techniques d'aménagement des espaces naturels pour faciliter la vie quotidienne</p>	<p>Réfléchir collectivement à l'installation du camp en fonction du lieu, de la météo et de la fréquentation humaine et animale</p> <p>Apprendre à monter les tentes, gérer les déchets, gérer l'eau</p>	<p>Les jeunes savent comment aménager leur lieu de vie avec une toute petite aide des adultes</p> <p>Les jeunes réfléchissent collectivement et démocratiquement à leur implantation</p>

## 4. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS ÉCLÉS

Objectifs généraux	Objectifs de l'année	Moyens	Evaluation
Favoriser la rencontre et l'interculturalité	Aller à la rencontre et à la découverte d'autres jeunes des Eclaireuses Eclaireurs de France	Participer au week-end régional (WER)  Rencontre avec le groupe de Mulhouse sur un week-end jumelé	L'unité a participé au WER, dans sa majorité. Des échanges avec les autres groupes ont eu lieu  L'unité a participé au WE jumelé dans sa majorité. Des échanges et discussions autour de la pratique du scoutisme des EEDF dans chaque groupe ont eu lieu
	Aller à la rencontre et à la découverte d'une autre forme d'éducation populaire	Organiser une rencontre avec une maison de quartier	L'unité a dans sa majorité participé à la rencontre de jeunes d'une maison de quartier. Ils ont pu échanger sur les points communs et différence entre deux mouvements faces de l'éducation populaire
	Découvrir un autre mouvement scout et ses pratiques scout	Organiser une rencontre avec un groupe des Eclaireuses Eclaireurs unionistes de France (EEUdF)	L'unité a dans sa majorité participé à la rencontre d'un groupe EEUdF. Les jeunes ont pu échanger sur les points communs et différence entre deux mouvements de scoutisme

<p>Sensibiliser l'enfant au monde qui l'entoure</p>	<p>Favoriser le développement de la coopération au sein de la branche et de chacun des équipages</p> <p>Encourager le jeune à se questionner sur des sujets de société</p>	<p>Organiser des activités de coopération propres à la branche éclés</p> <p>Avoir une organisation de la vie quotidienne permettant la coopération au sein d'un équipage</p> <p>Mettre en place à chaque sortie une "Boîte à sujet" où chaque jeune peut y insérer un sujet lui tenant à coeur à débattre à la sortie suivante</p>	<p>Les équipages forment ensemble une unité homogène</p> <p>Il y a peu de conflits et il existe un esprit d'équipe dans l'unité, ainsi que dans l'équipage</p> <p>Les jeunes ont participé activement aux débats, ils ont été force de propositions de sujets</p>
<p>Apprendre à s'adapter à son environnement</p>	<p>Développer les capacités d'orientation des jeunes</p> <p>Connaître les techniques d'aménagement naturelles de l'espace de vie</p>	<p>Organisation une explo' avec les jeunes</p> <p>Création de plusieurs jeux de piste durant l'année</p> <p>Organisation avec les jeunes d'une randonnée en semi-autonomie, sur une journée.</p> <p>Mettre en place des activités de constructions permettant aux jeunes de connaître les techniques de froissartage et les matériaux à utiliser</p> <p>Creuser des toilettes sèches, trou à eaux grasses et compost sur chaque lieu de bivouac</p>	<p>Une explo' est organisée et les jeunes ont été actifs dans sa préparation</p> <p>Les jeunes savent lire une carte et repérer un itinéraire.</p> <p>Les jeunes savent utiliser une boussole et s'orienter avec</p> <p>Les jeunes connaissent les indications de la FFR et les indications scouts et savent suivre un chemin avec</p> <p>Les jeunes savent construire une table, une table à feu, un vaisselier. Ils savent quels matériaux et outils utiliser pour ne pas dégrader l'environnement. Ils connaissent différents brelages</p> <p>La branche éclés a participé à chaque sortie à la construction de toilette sèche, trou à eaux grasses et compost.</p>

# 5. FONCTIONNEMENT

Le planning type et les fonctionnement de vie quotidienne peuvent être amenés à être aménagés par les responsables sur demande des enfants en décision collective et démocratique en fonction des plages horaires disponibles et de leurs besoins ; ou suivant toute situation nécessitant une telle modification.

## 5.1 Planning type d'une journée d'activité :

10h00 - 10h15 : Arrivée des enfants et petite activité matinale (PAM) ;

10h15 - 11h30 : Activité 1 ;

11h30 - 12h00 : Préparation du repas ;

12h00 - 13h00 : Repas ;

13h00 - 13h30 : Vaisselle / Temps libre ;

13h30 - 16h00 : Activité 2 ;

16h00 - 16h30 : Pause goûter ;

16h30 - 17h00 : Conseil ;

17h00 - 17h30 : Temps libre, départ échelonné ;

## 5.2 Planning type d'un week-end d'activité :

Samedi :

14h00 - 14h15 : Arrivée des enfants et petite activité de l'après-midi (PADAM) ;

14h15 - 15h15 : Installation des tentes et du matériel de vie quotidienne, installation des enfants et jeunes dans les tentes ;

15h15 - 16h00 : Activité 1 ;

16h00 - 16h30 : Pause goûter ;

16h30 - 17h30 : Activité 2 ;

17h30 - 18h00 : Temps libre ;

18h00 - 19h00 : Préparation Repas ;

19h00 - 20h00 : Repas ;

20h00 - 20h30 : Toilette - Vaisselle / Temps libre ;

20h30 : Veillée ;

21h00 : Redescente de veillée et extinction des feux 21h30 pour louveteaux

22h00 : Redescente de veillée et extinction des feux à 22h30 pour éclés.

Dimanche :

08h30 - 09h30 : Petit déjeuner ;

09h30 - 10h00 : Toilette et petite activité matinale (PAM) ;

10h00 - 11h15 : Rangement des tentes et des installations communes + petites activités en fonction

11h15 - 12h00 : Préparation repas ;

12h00 - 13h00 : Repas

13h00 - 13h30 : Vaisselle / Temps libre

13h30 - 14h00 : Temps calme

14h00 - 16h00 : Activités 3 ;

16h00 - 16h30 : Pause goûter ;

16h30 - 17h00 : Conseil ;

17h00 - 17h30 : Départ échelonné ;

Étant ici précisé que ces horaires devront être du mieux possible respectés par les responsables. Ils sont susceptibles d'être modifiés par l'équipe pédagogique en fonction des contraintes météorologiques ou de la nature des activités pratiquées.

Ce planning type est basé sur une journée et un week-end en extérieur campé.

## 4.1. La vie quotidienne :

### Le rapport inter-branche :

Les activités, qu'elles soient des week-ends ou des sorties à la journée, sont organisées avec toutes les branches sur le même lieu de camp.

En fonction de la matérialité du lieu de camp, chaque unité bénéficiera d'un lieu de vie lui étant propre (tentes, lieu d'activités...).

Lors des activités à la journée, le repas aura lieu en présence de toutes les branches réunies, et les divers services de vie quotidienne seront répartis entre les unités par une grille de services.

Lors des activités en week-end, au minimum un repas aura lieu en présence de toutes les branches réunies, de la même façon qu'exposé ci-dessus. Le second repas sera pris par branche, avec les services répartis en leur sein.

### Les repas :

Le petit déjeuner est pris par les enfants et adultes ensemble à la même heure dans un souci de convivialité et de proximité avec les enfants au lever.

Les repas de midi et du soir sont préparés par les enfants aidés par leurs responsables. L'équipe d'animation prend ses repas avec les jeunes et s'assure de la bonne alimentation de chacun. Nous tiendrons compte des différentes allergies alimentaires s'il y en a.

### Les régimes alimentaires :

Les activités étant axées sur des pratiques diverses et souvent physiques, il est déconseillé aux participants du séjour d'avoir une alimentation peu variée. Si ce cas se présente, nous nous efforcerons de trouver le meilleur compromis pour assurer la bonne santé des participants en respectant au mieux leurs habitudes alimentaires.

Les régimes alimentaires spécifiques (convictions religieuses, politiques, ou obligations médicales sous présentation d'un document médical) seront pris en compte lors de l'élaboration des menus. L'équipe pédagogique s'efforcera de proposer à tous les participants un menu unique prenant en compte les divers régimes alimentaires, et cela dans la mesure du possible, afin qu'aucun des participants n'ait de menu spécifique dans un souci d'ouverture.

Dans un souci d'éco-citoyenneté, un repas végétarien sera proposé chaque week-end afin de sensibiliser les enfants à la surconsommation de viandes et les ouvrir à de nouvelles solutions.

### **Les services :**

Les enfants et jeunes participent très activement à l'installation et à l'entretien des lieux de campement et à la préparation des repas. Pour cela, les responsables s'assurent que les enfants suivent un système de répartition des services programmé et détaillé, pour que chacun participe et que toutes les missions soient effectuées.

### **Hygiène personnelle**

Le point d'eau extérieur est libre d'accès aux jeunes, soit par point d'eau local potable, soit par jerrican ravitaillé.

Les jeunes se lavent les mains avant chaque repas et les dents après.

Un temps de toilette corporel est prévu durant les activités avec hébergement en fonction du matériel disponible sur place.

Les jeunes seront invités à se laver les mains régulièrement pendant la journée et il y aura toujours du gel hydroalcoolique à leur disposition (selon protocole sanitaire en vigueur).

### **La santé et les soins**

Tout traitement en cours ne peut être administré sans ordonnance.

Tous les médicaments et les ordonnances sont collectés et mis sous clé par l'assistant sanitaire.

Il en va de la responsabilité des parents de donner à l'assistant sanitaire toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'activité, ceci en prenant soin de remplir précisément la fiche sanitaire de leur(s) enfant(s), puis si besoin en fournissant une copie de l'ordonnance ainsi qu'un document rédigé permettant à l'assistant sanitaire de donner le médicament à l'enfant avec les consignes applicables (heures, quantité, etc.).

Les médicaments seront enfermés dans une armoire à clés.

L'intégralité des soins sont réalisés par l'assistant sanitaire et sont répertoriés dans un registre papier ou informatique.

En cas de suspicion de COVID-19, il sera appliqué le dernier protocole relatif aux ACM avec hébergement en date, ainsi que le dernier protocole de l'association en date.

### **Couchage et nuit**

Le coucher fait suite à une veillée et à un temps calme d'une quinzaine de minutes, pendant lequel les enfants se lavent les dents et se préparent pour dormir.

Un animateur "réfèrent de nuit" est identifié auprès des enfants avant d'aller se coucher, les enfants peuvent aller le réveiller à n'importe quelle heure de la nuit s'ils ont besoin de son aide.

### **La mixité**

Les activités sont mixtes. L'ensemble des activités et de la vie quotidienne (hors hygiène personnelle) est mixte.

Les seuls moments non mixtes seront ceux d'hygiène corporel et pour le couchage.

## **Le téléphone**

Nous déconseillons aux participants de venir avec un téléphone portable (ou tout autres objets de valeur). Nos journées sont assez complètes pour qu'ils n'en aient pas le besoin et nos responsables sont équipés de moyens de communication suffisants.

Dans le cas où un jeune possède son téléphone, ou tout autre objet électronique (tablette, console, montre connectée, etc...). L'objet sera pris au jeune et gardé par les responsables sous clé. L'objet sera restitué au jeune uniquement durant les temps libres, et à la fin de la sortie ou du week-end.

# 5. L'ÉQUIPE

## **5.1. Généralités :**

Chacun doit être conscient de son attitude auprès des jeunes. Celle-ci est importante puisqu'elle consiste à assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants présents sur les activités d'année. De même, chacun doit savoir se remettre en question, demander de l'aide si besoin et travailler en équipe. De plus, la notion d'équipe est très importante, elle sous-entend une certaine solidarité entre les membres. Durant le séjour, tout le monde devrait avoir le souci de la collectivité.

L'équipe de d'animation est donc la suivante :

## **5.2. Le Directeur :**

Le directeur : Julien BERTRAND, RUSF Titulaire

- Il est le garant de la sécurité physique et affective des enfants et de son équipe,
- Il coordonne la vie des deux unités,
- Il assure le suivi sanitaire en tant qu'assistant sanitaire et référent Covid-19. (Il doit identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise de médicaments. Il doit tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux. Il doit tenir à jour les trousse de premiers soins (remplacement de produit quand la trousse est utilisée et vérifie avant avant le camp que les produits ne sont pas périmés. Il doit informer l'équipe des protocoles sanitaires en vigueur (COVID) et s'assure qu'ils sont respectés),
- Il s'assure de la bonne gestion de l'intendance et de la logistique durant les week-end en lien avec l'intendant.e,
- Il pilote les réunions de coordination en interne ou avec les familles.

## **5.3. Les responsable d'Unité :**

Unité Louveteaux : Cogestion - Margaux MORY (ASF Stagiaire) et Mélinée CHANARD (BAFA Titulaire)

Unité Ecles : Julien BERTRAND - RUSF Titulaire

- Il est le garant de la sécurité physique et affective des enfants et de son équipe,
- Il a en charge la co-conception + co-évaluation, puis la rédaction du projet pédagogique,

- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de la vie collective,
- Il a un rôle de formation des responsables, de suivi,
- Il pilote, aide et conseil son équipe,
- Il valide les projets d'activités, d'activités spécifiques et les projets de sorties,
- Il gère les relations avec les différents partenaires de l'unité,
- Il organise et coordonne la mise en oeuvre de la vie quotidienne et des activités,
- Il assure les missions d'animateur.

#### **5.4. Les responsables d'animation :**

Morgane PAILLER - BAFA Titulaire ; Thomas CLEMENT - RUSF Stagiaire

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

- Il veille au respect des règles de vie de la structure, en montrant évidemment l'exemple (respect des êtres, des affaires de chacun, des locaux, du matériel).
- Il favorise un séjour de qualité à chaque moment de la journée, et permet aux enfants de s'approprier ce lieu de vie et de s'y exprimer.
- Il donne la priorité à la qualité des relations enfants-animateurs en créant un climat de confiance et de détente et en favorisant l'intégration de chacun.
- Il vit quotidiennement avec les enfants, les suit et les aide dans tous les aspects de la vie quotidienne.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il propose des activités éducatives de qualités, intéressantes et riches en découvertes.
- Il sait accepter le refus, solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il gère complètement son activité de préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

#### **5.5 L'Intendant :**

Françoise JACOBEE - BAFD Stagiaire

Il élabore les menus en fonction de la grille d'activité et des régimes alimentaires spécifiques

Il élabore les listes de courses de chaque journée

Il gère l'approvisionnement et les stocks des denrées alimentaires et des produits d'entretiens

Il gère l'administration de la cuisine (traçabilité, prix de journée, etc.)

Il est garant de la propreté de la cuisine principale

Il encadre les louveteaux dans la préparation de leurs repas et gère les cuissons

Il dispatch les quantités avant les repas entre les deux branches

Il gère le matériel de la cuisine commune et de la cuisine d'équipage

## 5.5. Le fonctionnement de l'équipe :

### Point d'équipe

Avant un éventuel temps convivial, une réunion d'équipe sera faite après le couchage des enfants afin de régler les éventuels points de dysfonctionnement. Ce point sera piloté par le responsable d'unité.

Différents points seront abordés comme :

- Le bilan de la journée ;
- Préparation de la journée du lendemain ;
- Discussion autour des jeunes de façon collective et individuelle - Régulation d'équipe si nécessaire ;

En cas de point de difficulté majeur concernant un enfant, il pourra être réalisé un point d'équipe avec la directrice durant un temps libre des jeunes.

### Temps de repos / Rythme de l'animateur

Chaque responsable (qu'il soit fumeur ou non) disposera de pauses individuelles dans la journée afin d'assurer au mieux la sécurité physique, affective et morale des enfants. Elles seront à prendre à un moment opportun (entre deux activités / services / temps particuliers). La durée de cette pause est limitée dans le temps et doit être mentionnée au reste de l'équipe d'animation.

Ce temps doit être pris dans un espace à l'abri des regards des enfants.

Le responsable d'unité s'assure que chaque responsable (lui compris), réalise bien plusieurs pauses telles qu'indiquées ci-dessus, et que ces dernières sont d'une durée raisonnable.

Le responsable d'unité et la directrice auront une vigilance quant à la gestion du temps de pause / sommeil des animateurs afin qu'ils gardent une qualité de vie compatible avec la bonne conduite des activités.

# 6. RELATION JEUNES/ADULTES/PARENTS

## 1. Posture du "responsable éclés"

**Tous les responsables sont bénévoles**, et donc engagés dans une association pour laquelle une de leur mission est de transmettre leurs valeurs aux citoyens de demain.

L'adulte sur le séjour est vecteur d'exemplarité. Il constitue un modèle pour le mineur qui s'identifie souvent à lui et le copie.

Si l'adulte est respectable, l'enfant se retrouvera dans les valeurs de notre association.

Si l'adulte est fédérateur de respect, le mineur le respectera.

Le responsable doit bien avoir à l'esprit que toute sa pédagogie éducative repose sur sa relation avec le mineur. Cette relation se met en place dès le premier contact avec l'enfant.

Les premiers instants sont essentiels et déterminent la suite de leur relation.

**L'adulte propose un projet d'activités à l'enfant, au travers de valeurs propres au scoutisme.** Son approche du mineur doit être irréprochable et respectueuse.

En tout état de cause, le directeur et le responsable d'unité sont garant du respect sur le camp : ils veillent au respect des règles. Ils sont vigilants à la bonne relation Adultes/Enfants/Parents.

## 2. Règles de vie.

Les règles de vie sont les comportements et attitudes à autoriser ou à proscrire pour la bonne vie de l'unité et du groupe.

Les règles de vie sont établies par chaque unité distinctement, et en collaboration entre les enfants/jeunes et leurs responsables en partant de leurs besoins.

Un certain nombre de points non ou peu négociables sont inscrits dans la Règle de vie par les responsables, le reste des points sont librement discutés par les enfants / jeunes et leurs responsables.

La réflexion sur la règle de vie doit amener l'enfant ou le jeune à se demander pourquoi telle règle est nécessaire, afin de faciliter son application et son adhésion au projet de "vivre ensemble".

## 3. Conseils

Les conseils sont des moments importants du scoutisme et de notre pédagogie. Ce sont des moments organisés à la fin de chaque week-end d'activité ou de chaque activité à la journée entre les responsables et les enfants/jeunes.

Les conseils portent sur le déroulé de la journée ou du week-end qui vient de s'écouler, ou sur tout sujet que les enfants/jeunes ou responsables souhaitent inscrire à l'ordre du jour.

Ces moments permettent à chaque participant d'avoir la parole, et de critiquer (positivement ou négativement) l'organisation de l'unité ou les activités proposées, mais toujours de façon construite et argumentée.

Les responsables auront une attention particulière à la libre parole des enfants et jeunes, et à sanctionner toute moquerie envers le point de vue de chacun.

Concernant la branche "éclés", l'équipage construit lui-même son conseil durant l'année.

#### **4. Communication interne :**

Le calendrier des activités est communiqué aux familles dès réception de leur adhésion.

Un mail d'information est envoyé une semaine avant l'activité à toutes les familles.

**L'inscription via la plateforme Helloasso est obligatoire** pour participer à l'activité proposée dans le mail.

Durant les activités, les parents disposent d'un numéro de téléphone qu'ils peuvent joindre en cas d'urgence : ils seront reçus par la directrice ou le responsable d'unité qui répondra à leurs attentes. Dans le cadre de notre volonté de valoriser les projets et activités des enfants, des photos sont prises durant les sorties. L'équipe pédagogique s'engage à construire avec les familles une plateforme de partage de ces photos en dehors de toute publication ouverte au grand public.

#### **5. Communication externe :**

Seules quelques photos seront partagées sur des plateformes publiques de l'association (site internet [besancon.eedf.fr](http://besancon.eedf.fr), site régional ou national, ou comptes Instagram et Facebook) afin de continuer à faire connaître notre structure.

Des photos et articles peuvent également apparaître dans les journaux, magazines ou plateformes de nos partenaires (notamment la Ville de Besançon).

Cette communication externe à notre structure s'organise dans la limite du droit à l'image accordé par les familles.

# 7. SÉCURITÉ & LÉGISLATION

## 1. Sécurité sur les lieux d'activité :

Les règles de sécurité sont expliquées aux participants et rappelées régulièrement aux jeunes par l'encadrement. Elles font partie des règles de vie non négociables :

- Le lieu d'activité doit être balisé de manière visuelle par les responsables.
- Les Louveteaux doivent être accompagnés d'un responsable pour sortir du lieu d'activité.
- Il est défendu de jouer avec les animaux.
- En cas de présence d'un adulte étranger à l'équipe d'encadrement sur le lieu d'activité, il faut le signaler immédiatement à un responsable.

## 2. Tabac, alcool, drogue

La consommation d'alcool est interdite pour tous les mineurs sous peine d'exclusion immédiate à la charge de la personne incriminée.

Concernant la consommation de drogues, elle est, conformément à la loi française, strictement interdite et passible de poursuites judiciaires.

Tout manquement à ces règles fera l'objet de sanctions de la part de l'équipe de direction.

## 3. Activités et vie quotidienne

Toutes nos activités se font dans le respect du cadre réglementaire et sont déclarées auprès de la Jeunesse et Sport. L'équipe pédagogique dispose d'accès à toute la documentation relative à la réglementation. (Documentation fournie par la DDCS et le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, JPA spécial directeur, Mémento de la réglementation 2020).

## 8. ANNEXES

### **Calendrier des activités**

Week-end de rentrée : Samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023

Week-end d'activité : Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2023

Week-end d'activité : Samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023

Journée d'activité : Samedi 16 décembre 2023

Journée d'activités : Samedi 6 janvier 2024

Journée d'activités : Samedi 27 janvier 2024

Week-end d'hiver : Samedi 17 et dimanche 18 février 2024

Week-end d'activité : Samedi 16 et dimanche 17 mars 2024

Week-end d'activité : Samedi 13 et dimanche 14 avril 2024

Rassemblement régional : du 18 au 20 mai 2024

Week-end d'activité : Samedi 8 et dimanche 9 juin 2024

Week-end d'activité : Samedi 29 et dimanche 30 juin 2024